

### Exercice 3. Lyon, une métropole confrontée à l'étalement urbain et marquée par de fortes disparités sociales

#### a. Une aire urbaine qui s'étale

1. Après avoir relu la définition d'aire urbaine p. 292, dites comment s'effectue la croissance de l'aire urbaine de Lyon. Dites comment s'explique ce phénomène selon vous (documents 1 à 3).

2. Montrez comment évolue la répartition de la population au sein de l'aire urbaine, répondez en complétant le tableau suivant (document 3).

Le centre	La couronne urbaine	La couronne périurbaine

3. A l'aide des documents 12 et 13 p. 160 (ou du document 4), repérez et expliquez les transformations de la commune de Meyzieu située dans l'Est lyonnais.

4. Listez les différentes conséquences de cette croissance spatiale (documents 1 à 3 ci-dessous)

#### b. Une aire urbaine marquée par de fortes disparités sociales

1. Dites pourquoi Lyon est une agglomération marquée par de fortes disparités (document 5 ci-dessous)

2. A l'aide du document 14 p. 161, mettez en évidence les fortes disparités qui existent entre Vaulx-en-Velin et de Meyzieu.

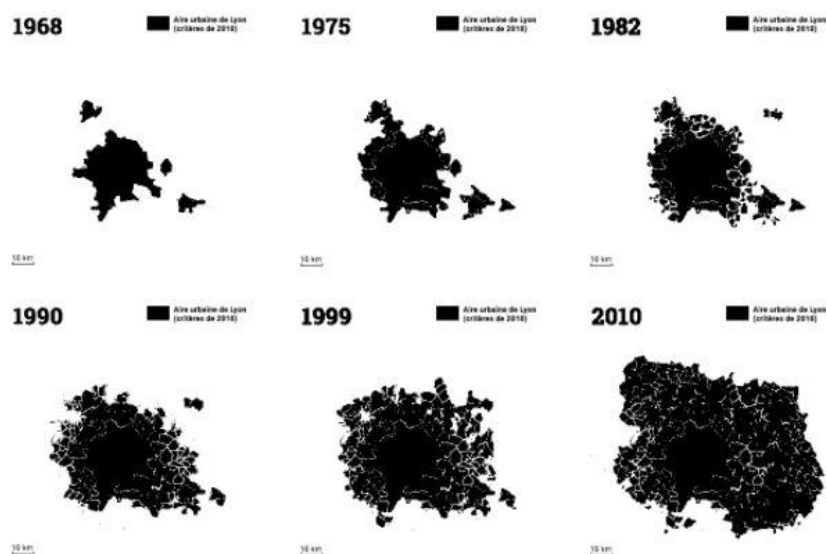
3. A l'aide des documents 14 et 15 p. 161, montrez que Vaulx-en-Velin est la ville la plus fortement touchée par la précarité

**Bilan – A partir du travail réalisé, vous rédigerez une réponse structurée permet de montrer que Lyon est une ville confrontée à l'étalement urbain et marquée par de fortes disparités sociales**

**Dans un premier paragraphe, vous montrez comment se manifeste la croissance de l'aire urbaine de Lyon.**

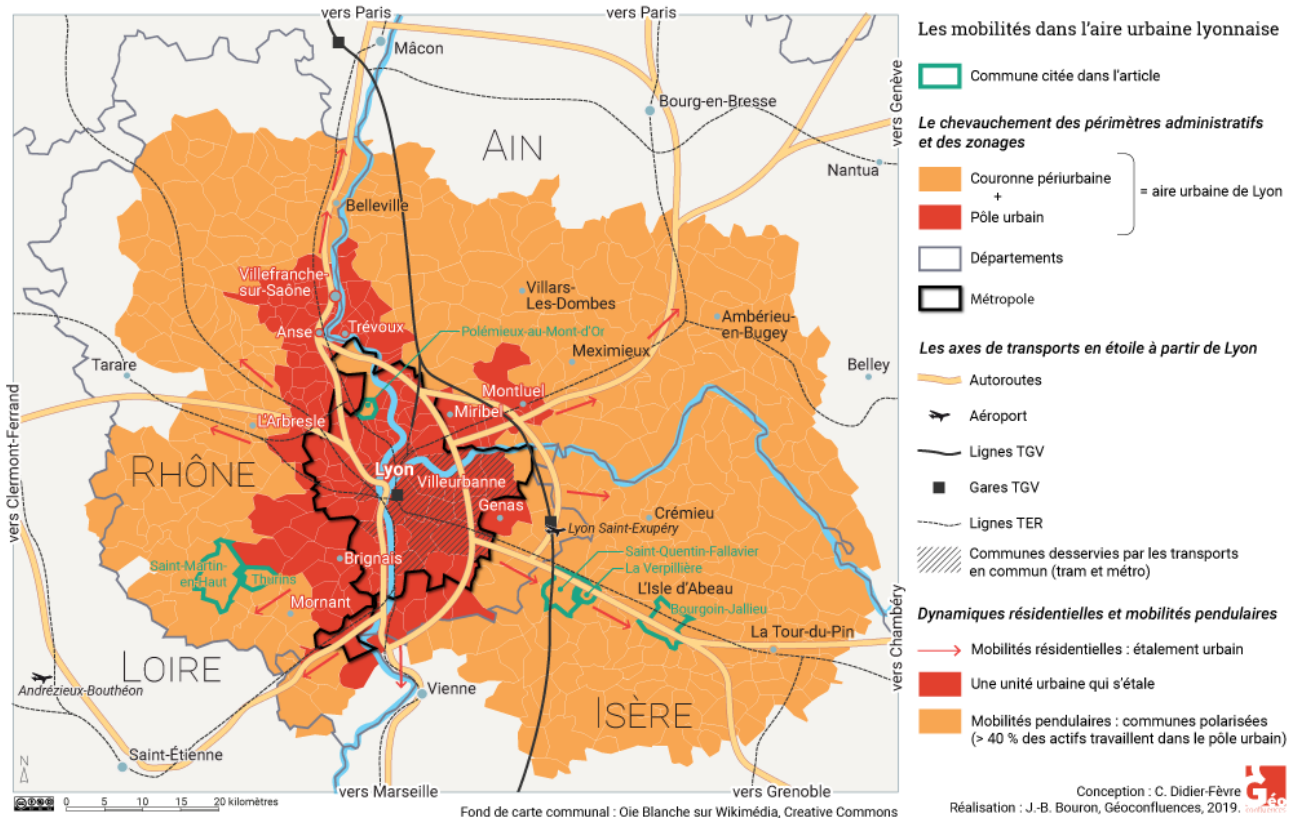
**Dans un deuxième paragraphe, vous mettre en évidence le phénomène de ségrégation socio-spatiale au sein de la métropole lyonnaise.**

#### Document 1. Extension de l'aire urbaine lyonnaise depuis 1968



Catherine Didier-Fèvre, *Aux frontières de la métropole lyonnaise : des espaces périurbains à géométrie variable*, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/>, 24 juin 2019

## Document 2. Les mobilités dans l'aire urbaine de Lyon



## Document 3. Une aire urbaine en plein croissace

L'aire urbaine de Lyon est, avec 2 237 700 habitants, la deuxième aire urbaine française en population.

Le centre continue son importante densification à un rythme plus soutenu que dans les années 1990. Sur moins de 2 % du territoire de l'aire urbaine, on compte 76 habitants de plus par km<sup>2</sup> chaque année depuis 1999 contre 64 précédemment. La densification se recentre sur Lyon et Villeurbanne (...). Le centre, qui a gagné 4 700 personnes chaque année, compte désormais 580 000 habitants (hors population vivant en communauté). (...) La croissance du parc de logements (...) a contribué à la densification du centre. L'autre composante de cette densification est la transformation de logements vacants et résidences secondaires en résidences principales. (...).

**Dans la couronne urbaine**, le recul démographique est stoppé. Cet espace, qui avait perdu des habitants entre 1990 et 1999 sous l'effet d'un solde migratoire très inférieur au solde naturel, se redresse. Le solde global est maintenant de + 2 500 habitants par an. Il est dû uniquement à un solde naturel très positif au même niveau que celui de l'aire urbaine. Mais, contrairement au centre, la couronne urbaine perd de la population par migration, avec un déficit de 2 200 habitants en moins chaque année depuis 1999 (...).

**La couronne périurbaine**, déjà très attractive entre 1990 et 1999, a continué d'attirer de nouveaux habitants entre 1999 et 2005. Composée principalement de petites communes ou de petites villes, cette zone a tiré profit du desserrement urbain. En moyenne, on compte 5 500 habitants par an en plus depuis 1999 (...). Malgré cela et en raison de sa grande surface (85 % de l'aire urbaine), l'augmentation de la densité y est faible (+ 2 habitants au km<sup>2</sup> par an). La couronne périurbaine est le territoire de l'aire urbaine qui combine un solde naturel et un solde migratoire importants.

D'après *Aire urbaine de Lyon : densification au centre et attractivité à la périphérie*, La lettre de l'INSEE, août 2007

#### Document 4. Meyzieu de 1950 à aujourd'hui

*Commune située dans l'Est lyonnais, cette commune comptait 2 200 habitants (1947) ; c'est aujourd'hui une commune de 32 863 habitants*

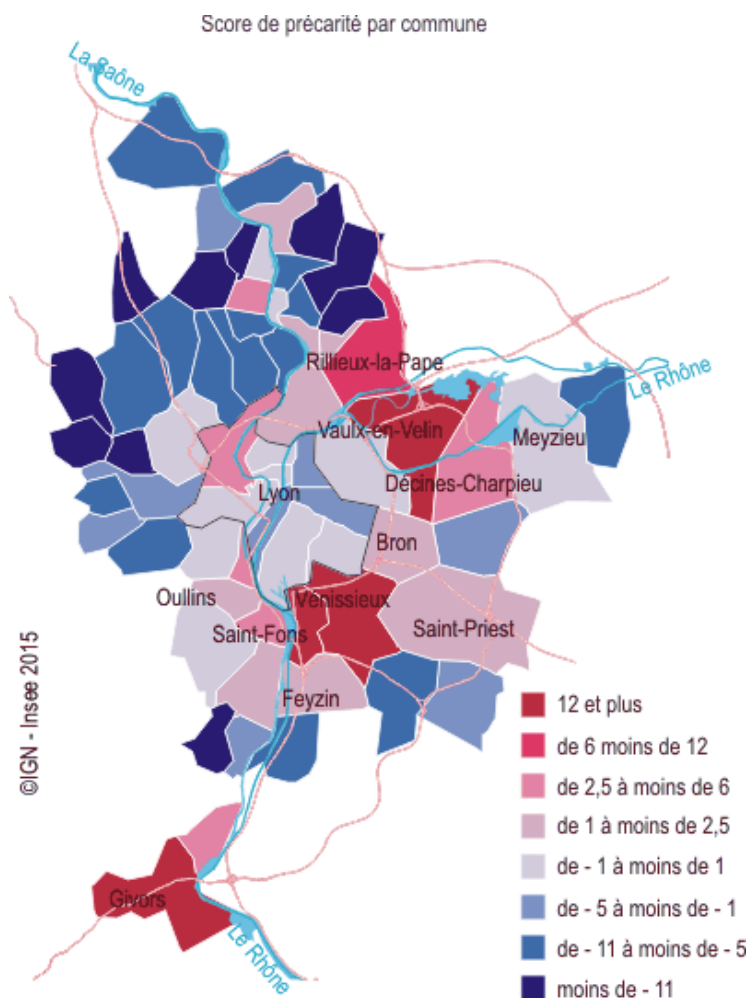


Capture écran du site Géoportail, 27 janvier 2021

#### Document 5. Une grande agglomération avec de fortes disparités

Capitale de région, Lyon concentre de nombreuses fonctions métropolitaines et des activités fortement créatrices de valeur ajoutée. Ainsi, le revenu net imposable médian annuel par unité de consommation est de 19 800 euros en 2010, supérieur à la médiane nationale. Cette situation favorable cache pourtant de grandes disparités au sein de l'agglomération. On trouve dans le Grand Lyon aussi bien des populations très aisées que des populations en grande précarité. Il y a, en proportion, plus de ménages en difficulté dans le Grand Lyon que dans l'agglomération grenobloise. Près d'un ménage sur cinq est à bas revenus, soit 110 000 ménages. 24 300 jeunes de 15 à 24 ans sont inactifs ou au chômage, soit 12 % de leur tranche d'âge. Plus d'un quart des allocataires de la CAF et leur famille (soit 58 600 familles) sont dépendants à plus de 50 % de ces allocations. Les ménages en situation de précarité ne sont pas uniformément répartis dans les 59 communes de l'agglomération. Si quelques-unes présentent une réelle mixité sociale, la majorité d'entre elles sont marquées socialement, avec des populations plus précaires ou au contraire plus aisées. La mixité sociale est bien présente

dans la commune de Lyon, à l'exception du 9e arrondissement où la population est globalement plus précaire. À l'inverse les 2e, 3e et 6e arrondissements ont des populations plus aisées. Les communes où les populations sont les plus précaires restent principalement celles de premières couronnes de l'est et du sud lyonnais, en lien, entre autres, avec la forte concentration de logements sociaux que l'on y trouve. Les populations des communes de l'ouest lyonnais sont le moins touchées par la précarité sociale. Globalement, les communes où la population cumule toutes les formes de précarité sont Vaulx-en-Velin, Saint-Fons, Vénissieux et Givors, et dans une moindre mesure Rillieux-la-Pape.



Élise Bernert, Axel Gilbert, *Précarité dans le Grand Lyon : vers une réduction mais plus de concentration*, Insee Rhône-Alpes, 19 février 2015